

Chalette

Magazine municipal / n°17 / 1^{er} août 2011



Place Commune

www.ville-chalette.fr



**Vers un jumelage
avec ville de Nilüfer
(Turquie)**

P 4



**Comice Agricole : le
char prend forme**

P 7



Festivités du 14 juillet : feu d'artifice et envol d'une des deux montgolfières de l'association « Air gâtinais ».

Droit aux vacances pour tous !

Vous avez sans doute vu cette revendication, affichée dans notre ville, pour annoncer notre programme de l'été à Chalette. Le Droit aux vacances pour tous, ce n'est malheureusement pas un slogan, mais un vrai problème de société. Aujourd'hui, ce sont plus de 42% de nos concitoyens qui ne prendront pas de vacances, et on estime à 3 millions le nombre d'enfants qui ne partiront pas cet été.

Ce droit aux vacances pour tous pose en grand la question du creusement des inégalités sociales en France. Ce droit est normalement acquis depuis 1936 avec la création des congés payés. Pourtant, la précarité du travail, le chômage, le temps partiel imposé, les bas salaires font exploser le nombre de ceux qui ne peuvent pas quitter leur ville durant la coupure estivale. Mais à cela s'ajoutent tous les bouleversements de notre économie et la mise à mal de notre démocratie sociale. Ainsi, les délocalisations des grandes entreprises, l'explosion du salariat et l'absence de Comités d'entreprises dans de nombreuses PME et PMI remettent en cause le tourisme social et les loisirs abordables pour les salariés. Ainsi, les structures tou-

ristiques sociales ou associatives disparaissent, faute de moyens, au profit de grands groupes privés, rendant le prix des vacances impossible à financer pour de nombreuses familles.

Les vacances en France sont aujourd'hui trop liées au statut de chaque individu (travailleur, chômeur, précaire, etc.), alors qu'elles devraient être un droit pour tous ; et elles synthétisent tous les problèmes auxquels notre société doit répondre avec urgence.

A Chalette, nous avons depuis près de 40 ans pensé l'aménagement de la ville et créé des services publics pour permettre au plus grand nombre, et notamment aux enfants, de profiter, dans leur ville, de loisirs de qualité à moindre prix : promenades, randonnées sur les chemins balisés, base de loisirs bien entendu, accueils de vacances pour les enfants ou les adolescents, programmation culturelle de quartier... Nous entendons poursuivre notre engagement pour que chacun puisse profiter pleinement de l'été.

Cela ne remplace certes pas la possibilité de partir quelques jours loin de son environnement de vie quotidien, mais nous espérons que cela vous permettra, si vous ne pouvez pas partir, de passer un bel été. Et je vous invite à vous rapprocher des services municipaux pour découvrir toutes les activités que nous vous proposons.



le Maire lors de l'inauguration du terrain de sport dans le quartier Kennedy-Château-Blanc le 29 juin dernier

Franck DEMAUMONT,
Conseiller général,
Maire de Chalette-sur-Loing

Sommaire

P3 - Actualités

Au revoir Gérard

P4 - On en parle

Vers un jumelage avec la ville de Nilüfer (Turquie)

P5-6 - Sports et loisirs

Le mois de juillet en images

P7 - Vivre ensemble

Comice Agricole : le char prend forme

P8 - A l'affiche

Cinéma : Sous les étoiles de Chalette

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : W. Le Bellec, D. Creff, P. Avezard,
B. Taleb / Conception maquette : C. Bas
Mise en pages et impression :
Orient Express 01 43 21 99 02



Au revoir Gérard...



Dans la nuit du 9 au 10 juillet, Gérard Vaillant nous a quittés. Mercredi 13 juillet, le maire, entouré du conseil municipal, de ses amis, de sa famille et des employés administratifs avec qui il a entretenu, même après la fin de son dernier mandat, une relation amicale sincère, lui a rendu un émouvant hommage. Une minute de silence a été respectée en sa mémoire. En forme d'hommage, voici ci-dessous quelques extraits de l'allocution du maire prononcée lors de ses obsèques le vendredi 15 juillet dernier.

« Gérard, pour beaucoup ici, c'est d'abord l'usine St-Gobain. Il y entre en 1962 et il y exercera des fonctions au comité d'entreprise et au syndicat C.G.T. Gérard a été de toutes les luttes, de tous les combats aux côtés des travailleurs, avec ses camarades du syndicat. (...) Gérard savait se faire entendre mais aussi écouter !

Gérard, c'était aussi le citoyen engagé dans la défense des intérêts matériels et moraux des anciens d'Algérie et de leur famille. Il a dirigé le comité FNA-CA de Chalette pendant 19 ans après avoir été vice-président de nombreuses années aux côtés de Jacques Benardon. Il accordait une priorité absolue à la célébration du 19 mars (...) et me réclamait depuis des années l'inauguration d'une rue du 19 mars. Et j'ai eu le plaisir de lui annoncer, il y a un an, qu'une rue nouvelle à la Pontonnerie

s'appellerait « Rue du 19 mars ». Il en fut, je crois, très heureux (...).

Gérard, c'est aussi l'homme politique engagé auprès de la municipalité de Chalette. Il a effectué deux mandats, du 11 juillet 1995 au 10 mars 2001 et du 11 mars 2001 au 8 mars 2008. Lors de son premier mandat, il est désigné conseiller au District de Montargis.

Au sein du conseil municipal, il a participé activement aux commissions des finances, des travaux, des sports, des retraités et de la Prévention et de la Sécurité. Il a été également conseiller municipal délégué pour les attributions des logements... Il devient adjoint avec les mêmes délégations en 2004 (...).

Son dernier combat a été sa lutte contre la maladie qu'il a menée avec

Françoise son épouse à ses côtés, sa fille et ses amis les plus proches pendant des années (...).

Si nous sommes tous dans une grande peine, une grande souffrance, face à un grand vide, je vous invite à ne pas désespérer car Gérard, c'était l'optimisme, la convivialité, un homme de combat qui tournait toujours son regard vers l'avenir... Gérard n'aurait pas voulu, j'en suis sûr, que nous soyons tristes et abattus.

Je pense qu'il aurait aimé entendre que les combats de sa vie pour le changement de cette société inhumaine, pour une société plus juste, plus solidaire et plus tolérante, nous allons les continuer... ». C'est la promesse que nous lui faisons aujourd'hui. Adieu Gérard.

Arrêtés anti-expulsion et coupure d'énergie

Echo de la séance du tribunal du 8 juillet

Le 8 juillet dernier, la Ville et le Préfet étaient appelés à comparaître devant le juge du tribunal administratif d'Orléans afin qu'une décision sur le fond soit prise. Lors de sa plaidoirie, l'avocat de la Ville, Maître Weyl, a notamment rappelé que les arrêtés ont été rédigés de façon à respecter la loi et ce dans le cadre des pouvoirs du maire. Il a signi-

fié que les arrêtés n'avaient pas pour but d'interdire les expulsions mais bien de prendre toutes les mesures possibles pour prévoir le relogement des familles concernées. Cette plaidoirie fut étayée par l'intervention de plusieurs responsables d'associations venus soutenir la municipalité.

Pour sa part, le rapporteur public a

maintenu que la requête du Préfet était recevable et demandé l'annulation pure et simple des arrêtés.

L'affaire a été mise en délibéré et un prononcé devrait être rendu début août.

On en parle...

Vers un jumelage avec la ville de Nilüfer (Turquie)

La Ville de Chalette, qui milite pour la solidarité et la culture de paix, a une tradition de jumelage fortement ancrée. Elle est en effet jumelée avec le quartier de Dnieprovski de Kiev (Ukraine) et Ponte de Lima (Portugal). Elle a également signé un contrat de coopération avec la ville de San Antonio de los Baños à Cuba. Enfin, un projet dans le domaine de l'éducation avec la ville de Pout au Sénégal a été réalisé avec le Service Jeunesse de la Ville. La municipalité travaille également à une coopération avec un camp de réfugiés palestiniens.

Des jumelages choisis en adéquation avec les habitants de Chalette

A chaque fois, les choix des villes jumelles ont été faits en fonction des pays dont sont originaires une partie des habitants de Chalette. Aujourd'hui, la municipalité souhaite formaliser un jumelage avec une ville de Turquie dont la population est très présente sur notre commune. Deux villes ont été sélectionnées : Dikili et Nilüfer. Une délégation d'élus et de personnalités chalettoises s'est rendue du 14 au 18 octobre 2010 à Nilüfer afin de rencontrer les élus de cette cité. Par contre, les premiers contacts pris avec Dikili n'ont pas abouti. Ainsi Chalette a reçu, du 19 au 22 juin, une délégation de Nilüfer. Les échanges ayant été très fructueux, les élus des deux villes envisagent de concrétiser un jumelage dans les mois qui viennent.

Des visions et des points de vue partagés

L'équipe municipale actuellement en place à Nilüfer prône des valeurs progressistes en total adéquation avec celles de Chalette, par exemple : l'égalité homme/femme, le développement des services publics, l'accès des jeunes à la culture. La pratique du sport et des activités culturelles est très présente dans cette ville. Par ce jumelage, les élus,

de part et d'autre, souhaitent que la population chalettoise puisse découvrir la Turquie d'aujourd'hui et que celle de Nilüfer en retour vienne visiter Chalette. Ce jumelage a pour ambition de mettre en place des échanges entre jeunes, personnes âgées, écoles, etc. des deux pays afin d'apprendre à mieux se connaître pour mieux se comprendre et d'éradiquer, peut-être, certains préjugés des deux côtés de la frontière.

A noter que Nilüfer a une grande habitude des jumelages puisqu'elle est déjà jumelée avec une ville du Japon et une ville de Cuba.

En se rencontrant, les élus des deux villes se sont trouvés de nombreux points communs et espèrent pouvoir engager des échanges enrichissants et fructueux pour les deux populations. Affaire à suivre.

B. Taleb

Nilüfer est une ville récente et moderne de 350 000 habitants. Nouveau district créé en 1987, il appartient à l'agglomération de Bursa, capitale de l'empire ottoman. Située à proximité de la mer de Marmara, elle n'est qu'à une demi-heure d'Istanbul. Nilüfer signifie en turc nénuphar ou nymphéa ; c'est également un prénom féminin.



Centre d'entraînement sportif



Complexe aquatique



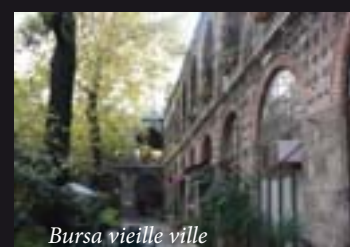
Vue de Nilüfer



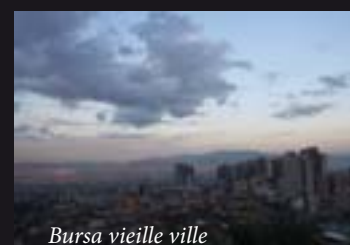
Bursa marché couvert Mosquée



Village de Misi



Bursa vieille ville



Bursa vieille ville



Ile de Gölyazi

Comice Agricole : le char de Chalette prend forme

Chalette-sur-Loing participera au comice agricole de Montargis en présentant un char lors du défilé du dimanche 28 août, comme lors de la dernière édition en 2004. Le thème retenu est celui de la paix avec tous les symboles qui s'y attachent.

Comme il y a sept ans, lors du précédent Comice, la Ville relève le défi de fabriquer un char original, coloré, et nouveauté cette année, il sera porteur d'espoir et de paix. Les symboles ne manquent pas pour illustrer les valeurs de la paix. A l'arrière du char, un grand panneau représentera au recto le blason de la Ville et au verso le drapeau de la paix avec sa colombe stylisé par M. Cotté, le tout recouvert de fleurs en papier crépon réalisées par des dizaines de bénévoles.

Au centre du char, les services techniques municipaux installeront une grande sphère d'un diamètre d'1,65 m figurant la planète Terre : à l'intérieur, se trouveront des colombes. On trouvera égale-



ment un arbre métallique fabriqué par les services techniques, sur les branches duquel seront suspendues des guirlandes de grues de la paix réalisées en papier. Nous trouverons également un olivier.

Autour du char, une ribambelle de figurines d'enfants sera installée : les enfants du centre de loisirs Aragon s'occuperont de les habiller. Et au niveau de la jupe du char, le mot « paix » sera décliné en plusieurs langues.

La Ville mobilisée

De nombreuses personnes sont mobilisées pour la réalisation du char : les services techniques, les enfants du centre de loisirs Aragon et les dizaines de bénévoles qui fabriquent les fleurs en papier. Ces dernières, qu'elles fassent partie d'association ou d'un comité de quartier ou non, mesurent, découpent, plient et agrafent ces délicates corolles. On peut citer les comités de quartier du Bourg et du Lancy, l'USC Rando, l'atelier de l'animatrice des retraités Lise Leroy, le groupe des femmes du Lancy et d'autres particuliers qui, de chez eux, répètent ces gestes précis et minutieux. Depuis début mars, plus de 30 000 fleurs ont été fabriquées. Parmi ces bénévoles, certains ont attaqué la confection des grues de la paix en papier. Actuellement, les enfants des centres de loisirs s'attaquent à la décoration des ribambelles d'enfants en les habillant et les maquillant pour



Les bénévoles en action

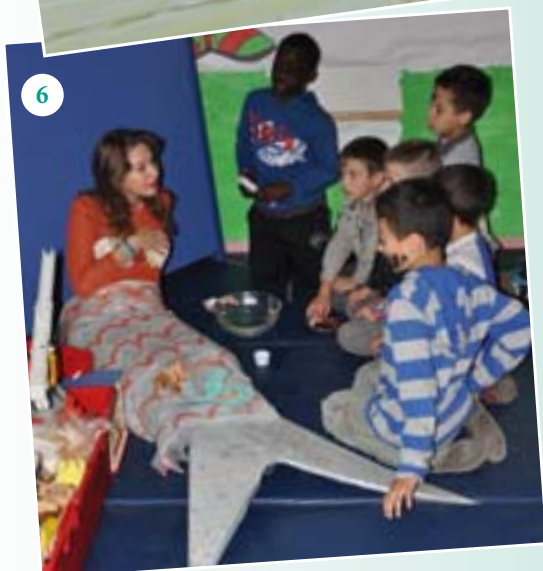


représenter différentes nations. Quant aux bénévoles, ils ont entrepris de coller les fleurs en papier sur les panneaux : un travail long et minutieux qui ne supporte pas l'à-peu-près mais dont nos bénévoles s'acquittent à merveille. Un grand merci pour toutes les petites mains qui concourent au succès de ce char. Et rendez-vous le dimanche 28 août pour soutenir le char de votre ville ! Si vous voulez rejoindre l'équipe de bénévoles, ou pour tout autre renseignement, vous pouvez appeler au 02 38 89 59 20.

D. Creff

Déroulement des festivités du dimanche 28 août

- 13 h 30 – regroupement à proximité de Bricorama
- 14 h 30 – départ du défilé – Rues empruntées : bld Anatole-France, rue Renée de France, bld Paul-Baudin, av. Cochery, rue de Greven, rue de Flandres Dunkerque, rue Paul-Doumer, place des bénédictines, rue de la Chaussée, rue du Loing, place Mirabeau, rue du Gal leclerc, Carrefour Perruchot, rue du Château, bld Szigeti, rue de la Libération, av. Gaillardin, rue Jean-Jaurès, place Victor-Hugo, rue Dorée, place Mirabeau, rue Vaublanc, pont Saint-Nicolas, rue Renée de France, place du Pâtis.



1 - Début juillet, le maire a réuni au centre de loisirs Aragon tous les acteurs qui animeront, pour tous les Chalettois, les activités estivales afin que le droit aux vacances pour tous soit une réalité même si l'on n'a pas les moyens de partir

2 - Séance de Ciné sous les étoiles de Chalette, au Bourg le 22 juillet

3 - Début juillet, les centres de loisirs ont fait un plongeon à la baignade de Chalette

4 - Voyage organisé par le SEMURPA à Hammamet (Tunisie) du 16 au 23 juin

5 - Repas-guinguette à Dordives organisé par le SEMURPA le 8 juillet dernier

6 - Fête au centre Aragon le vendredi 22 juillet

7 - Soirée orientale organisée par le SMJ début juillet

Sports et loisirs en images

Festivités du 14 juillet



8



9



10



13



12



11



14



15

8 - A l'occasion de la fête nationale, les pilotes des montgolfières avaient tenu à accrocher un drapeau bleu blanc rouge aux deux montgolfières qui ont été le théâtre de nombreux baptêmes de l'air

9 - Un moment privilégié pour les associations pour faire connaître leurs activités et leurs actions

10 - Folklore à l'honneur avec un groupe venu tout droit du Portugal

11 - De nombreux Chalettois se sont retrouvés pour déguster les spécialités culinaires proposées par les différentes associations

12 - 13 - Le feu d'artifice tiré sur le lac le 14 juillet a enthousiasmé un public venu nombreux s'exclamer à chaque fusée lancée

14 - 15 - Avant et après le feu, le traditionnel bal populaire

Pages réalisées par P. Avezard et B. Taleb

État civil :

Naissances :

BESIO Nina
 MULET Lucas
 AZIZ Khalsum
 YOUSSEFI Marwa
 FOUCHER Ambre
 BONNIN Mathilde
 KOÇER Ahmet
 COUSIN Léa
 MELAL Vandy
 KATILMAZ Eren
 ZENGIN Emir
 BULUT Yusuf
 LO Safiya
 CAKIR Yunus
 SAMAKE Bébaye
 ECE Fatma-Nur

Mariages :

LEGRAND Nicolas et
 DE CASTRO Laura
 DURAVEL Xavier et
 HAMADA Vanessa
 BONNEVIE Nicolas et
 HOUOT Marie-France
 IGCI Murat et
 BRANKOVIC Tatiana
 BOUCHERY Simon et
 LAURENT Corinne
 HABERT Jérôme et
 DEGE Estelle

Décès :

JESSIN Bernard
 CHOPLIN Monique
 SOTTEAU EP CHAR-
 RIER Monique
 AGOUZZAL Lahcen
 RONDEAU Daniel
 BARDIN Vve LESUR
 Ginette
 JACQUELIN Odette
 FROISSART ép
 GAZARETH Angèle
 VAILLANT Gérard
 CHABI Omar
 PASDELOUP Vve BOS
 Lucette

Cinéma
 «Sous les étoiles
 de Chalette»

Séances gratuites

Vendredi 5 août 2011

« La tête en friche »

de Jean Becker

Germain, 45 ans, quasi analphabète, vit sa petite vie tranquille entre ses potes de bistrot, sa copine Annette, le parc où il va compter les pigeons et le jardin potager qu'il a planté derrière sa caravane, elle-même installée au fond du jardin de sa mère, avec laquelle les rapports sont très conflictuels. Il n'a pas connu son père, sa mère s'est retrouvée enceinte de lui sans l'avoir voulu et le lui a bien fait sentir depuis qu'il est petit. À l'école primaire, son instituteur l'a vite pris en grippe, il n'a jamais été cultivé, il est resté « en friche ». Un jour, au parc, il fait la connaissance de Margueritte, une très vieille dame, ancienne chercheuse en agronomie, qui a voyagé dans le monde entier et qui a passé sa vie à lire. Elle vit seule, à présent, en maison de retraite. Et elle aussi, elle compte les pigeons. Entre Germain et Marguerite va naître une vraie tendresse, une histoire d'amour « petit-filial », et un véritable échange...

22h

Quartier de
 la Pontonnerie

Rue Albert-Camus

Vendredi 2 septembre 2011

« Le petit Nicolas »

de Laurent Tirard

Nicolas mène une existence paisible. Il a des parents qui l'aiment, une bande de chouettes copains avec lesquels il s'amuse bien, et il n'a pas du tout envie que cela change... Mais un jour, Nicolas surprend une conversation entre ses parents qui lui laisse penser que sa mère est enceinte. Il panique alors et imagine le pire : bientôt un petit frère sera là qui prendra tellement de place que ses parents ne s'occuperont plus de lui et qu'ils finiront même par l'abandonner dans la forêt comme le Petit Poucet...

21h

Quartier
 de Vésines

Stade du Bouy

Brèves

Fermetures estivales :

- médiathèque et l'E.P.N (salle informatique) du 1er août au 15 août inclus – Réouverture le mardi 16 août à 14 h – D'autres bibliothèques du réseau resteront ouvertes. Horaires sur le www.agorame.fr
- Foyer Paul-Marlin : du 2 au 27 août
- Ludothèque : du 13 août au 5 septembre inclus

Marché du terroir : Dimanche 7 août de 8 h à 13 h – Produits locaux et artisanaux.

Cérémonie du 23 août : Libération de Chalette 18 h 30 Monument aux Morts.

Enquête publique loi sur l'eau :

Dans le cadre de la création d'un éco quartier rue St Just, la société HAMOVAL a constitué un dossier au titre du code de l'environnement qui fera l'objet d'une enquête publique du 5 septembre au 24 septembre 2011. Durant cette période, vous pourrez consulter le dossier auprès du service urbanisme de la commune, et faire part de vos observations dans un registre ouvert à cet effet. Les permanences du commissaire enquêteur se dérouleront également les : lundi 5 septembre de 9h à 12h, mercredi 14 septembre de 14h30 à 17h30, et samedi 24 septembre de 9h à 12h. »

Comité de quartier Kennedy-Château-Blanc : Réunion le mardi 6 septembre à 18 h – Ecole Pierre-Perret.

Avocat conseil : Prochaine permanence – mercredi 28 septembre sur rendez-vous au 02.38.89.59.03 ou 59.04.

Sorties Bateau réservée aux Chalettois : la Ville de Chalette propose à ses habitants de profiter e l'agrément d'une balade en bateau à un tarif réduit le dimanche 4 septembre au prix de 7€ pour les adultes et de 5€ pour les enfants. Inscriptions obligatoires au 02.38.89.59.20 ou 06.07.15.01.62